

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT POUR EXAMEN

Je soussigné **Jean-Michel Marin**, directeur de l'Institut Montpellierain Alexander Grothendieck et Professeur à l'Université de Montpellier certifie que le déplacement de la personne ci-après entre son domicile et le Campus du Triolet où a lieu un examen dans le cadre de la préparation de son Master deuxième année est indispensable.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

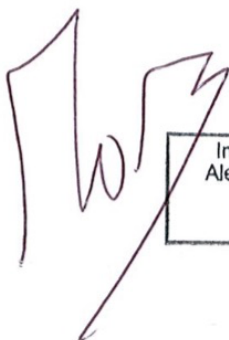
Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Lieux de l'examen : Université de Montpellier Campus du Triolet

Date de l'examen : **Vendredi 6 novembre 2020 de 14h à 16h**

Fait à Montpellier, le 30 octobre 2020



Institut Montpellierain Alexander Grothendieck UMR5149 Jean-Michel MARIN Directeur
